

Le conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège (CAUE), dispense gratuitement des conseils aux personnes qui désirent construire, aménager, rénover ou agrandir un bâtiment.

## QUELLES DÉMARCHES SUIVRE ?

- Prendre rendez-vous avec un conseiller le plus en amont possible de votre projet.
- Apporter des documents facilitant la compréhension de votre projet (photographies, plan cadastral, esquisses, extrait du document d'urbanisme...).

Rendez-vous gratuit au :

 05-34-09-78-30

26bis, avenue du Stade  
BP 60023 - 09001 Foix Cedex  
courriel : caue.ariège@orange.fr

 [caueariège.org](http://caueariège.org)  
 CAUE de l'Ariège

